

	sept 20	oct 20	nov 20	déc 20	janv 21	févr 21	mars 21	avr 21	mai 21	juin 21	juil 21	août 21
i n s c r i t s e n C e u x 2 0 2 0		Réinscription avant le 30 octobre Les jeunes sont prioritaires, ils conservent leur avoir. Seule la fiche de réinscription est obligatoire.	3 v e r s .			Remplir la fiche sanitaire, l'autorisation de sortie du territoire	4 v e r s .	Informations aux parents				P è l à e r R i o n m a e g e
N i o n u s v c e r a i u t x		Période d'inscription à partir du 1 ^o octobre. Les jeunes sont placés sur liste d'attente en attendant un désistement. Les premiers dossiers arrivés auront les premières places. Rendre fiche d'inscription et photocopie carte d'identité.	2 v e r s .		3 v e r s .	Remplir la fiche sanitaire, l'autorisation de sortie du territoire, la photocopie de la carte européenne de sécurité sociale.	4 v e r s .	Informations aux parents				P è l à e r R i o n m a e g e